

PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAJE) - ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE - ALLOCATION D'EDUCATION DE L'ENFANT HANDICAP DE LA MSA

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'aides pour :

- La **naissance et la garde d'un enfant** (prestation d'accueil du jeune enfant - PAJE)
- L'**allocation de rentrée scolaire**
- L'**allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)**
- Les **allocations familiales** pour une famille ayant au moins 2 enfants à charge et selon ses ressources

<https://www.msa.fr/lfy/web/msa/famille/paje>

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (MSA) :

19 rue de Paris

93013 - Bobigny Cedex

<http://www.msa.fr>